ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Vendée

L'AIDE À DOMICILE

À destination des FAMILLES

Pour s'adapter aux changements qui surviennent au sein de votre famille

LA CAF FINANCE

des associations d'aide à domicile qui peuvent vous accompagner dans la vie quotidienne.

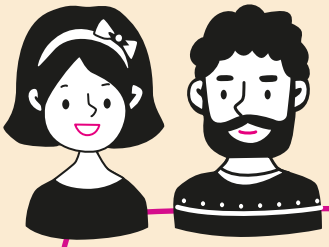

POUR QUI ?

Pour les parents et futurs parents allocataires de la Caf.

Les événements familiaux pris en compte :

- grossesse,
- naissance ou adoption,
- séparation des parents (divorce, séparation, incarcération),
- décès d'un enfant ou d'un parent,
- reprise d'emploi ou de formation professionnelle d'un parent en situation de monoparentalité,
- maladie ou hospitalisation,
- recomposition familiale,
- moments clés de la vie scolaire : accès à l'école marternelle, primaire, collège,
- enfant en situation de handicap (sous maladie)
- épuisement parental.

COMMENT ?

Un professionnel de l'aide à domicile intervient directement chez vous en fonction de vos besoins : entretien de la maison, aide à la gestion du budget, suivi scolaire, soutien à la parentalité...

OÙ S'ADRESSER ?

2 associations agréées et conventionnées par la Caf. Votre demande sera étudiée avant toute intervention

ADMR — pour tous, toute la vie, partout

Fédération ADMR Vendée
> Tél. 02 51 44 37 20
> Site internet : www.admr85.org

ADAMAD — Prendre soin et bien plus

ADAMAD
> Tél. 02 51 47 95 26
> Site internet : www.adamad.fr

RÉALISATION SERVICE COMMUNICATION - CAF VENDÉE - JANVIER 2025